DU PROMOTION EN SANTÉ

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme d'université
Domaine : Sciences, Technologies, Santé
Composante :
UFR de santé, médecine et biologie humaine
Public cible :
* Salarié - Profession libérale
Formation continue
Formation à distance : Non

Présentation

Le DU Promotion en santé était initialement intitulé DU Éducations en santé : prévention et réduction des inégalités de santé (ESPRIS).

Le LEPS, en partenariat avec Promosanté Ile de France, ont souhaité faire évoluer son intitulé et modifier son contenu car le DU ESPRIS était essentiellement un DU abordant la question de l'éducation à la santé, avec une approche de réductions des inégalités de santé.

Le DU ESPRIS abordait également la question de l'environnement capacitant, mais pas de manière approfondie. De plus, les éducations à la santé sont maintenant largement développées lors du service sanitaire devenu obligatoire en 2018, pour tous les étudiants des filières santé.

Enfin, il existe un amalgame dans le milieu politique et scientifique, entre prévention et promotion de la santé. Il nous a donc semblé important dès lors, de développer davantage la question de l'environnement capacitant, qui est un pilier **de la promotion de la santé visant à rendre l'environnement favorable pour la santé**.

Cette formation replace également les interventions en promotion de la santé dans une perspective territoriale et organisationnelle. Elle vise à outiller les professionnels de manières conceptuelle, pratique et réflexive en vue de mettre en place des projets et programmes de promotion de la santé, de soutenir et conforter les dynamiques d'acteurs comme de mieux prendre en compte les inégalités sociales et de santé.

In fine ce D.U. vise à développer la fonction de « référent en promotion de la santé », c'est-à-dire la place et les pratiques des professionnels en capacité de « porter », de « mettre en œuvre » et de « valoriser » des dynamiques et projets promoteurs de santé pour les populations.

Objectifs

Cette formation replace les interventions en promotion de la santé dans une perspective territoriale et organisationnelle. Elle vise à outiller les professionnels de manières conceptuelle, pratique et réflexive en vue de mettre en place des projets de promotion de la santé, de soutenir et conforter les dynamiques d'acteurs comme de mieux prendre en compte les inégalités sociales et de santé.

In fine ce D.U. vise à développer la fonction de « référent en promotion de la santé », c'est-à-dire la place et les pratiques des professionnels en capacité de « porter », de « mettre en œuvre » et de « valoriser » des dynamiques et projets promoteurs de santé pour les populations.

Compétences visées

Cette formation vise à former des professionnels issus des collectivités, des structures associatives et de toutes autres organisations qui ont besoin de conforter leurs compétences en Promotion de la santé pour :

- identifier les enjeux actuels associés à la promotion de la santé,

- comprendre les contextes territoriaux ou organisationnel d'intervention,

- utiliser les outils de l'ingénierie de projet complexe,

EN BREF

Durée : 1 an

Rythme de la formation : Cours en semaine (journée)

Précision du rythme :

Enseignement réparti dans l'année sur 6 séminaires de 3 à 5 jours par mois

INFOS PRATIQUES

Candidature :
Du 22 juillet 2022 au 30 novembre 2022

Lieu(x) de la formation :
Bobigny

EN SAVOIR +

Sites web :
https://smbh.univ-paris13.fr/index.php/fr/formations/autres-formations/du-diu/item/181-du-éducations-en-santé-prévention-et-réduction-des-inégalités-de-santé-espris.html

Toutes les informations données sur cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle

- développer de manières réflexives ses pratiques,

- développer des approches participatives,

- et mieux prendre en compte les inégalités sociales de santé sont eux objectifs transversaux à la formation.

A la fin de la formation, le stagiaire aura la capacité :

- d'analyser de manière réflexive son propre contexte d'intervention et ses propres pratiques et projet en promotion de la santé,

- de mesurer, de mettre en place et de soutenir des dynamiques promotrices de santé sur son territoire ou bien au sein de son organisation, comme répondant aux besoins et demandes identifiées auprès des acteurs et des populations,

- de construire un plaidoyer portant sur la promotion de la santé,

- et de se positionner en « référent » promotion de la santé auprès des acteurs.

Organisation

Durée

Début des cours : Janvier

Fin des cours : Juin

Volume horaire global d'enseignement : 140 heures

Pas de stage.

Mémoire avec soutenance orale obligatoire.

Dates des cours

6 séminaires de janvier à juin : dates communiquées ultérieurement par le secrétariat pédagogique.

Organisation

Enseignement réparti dans l'année sur 6 séminaires de 3 à 5 jours par mois, en présentiel sur le site de l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN), Campus de Bobigny (possibilité d'un enseignement en distanciel en cas de crise sanitaire).

Programme

* **Séminaire 1 : De la santé à la promotion de la santé**

Présentation des notions essentielles en promotion de la santé, des grands concepts, du paysage des acteurs de la promotion de la santé en France, et ses défis / enjeux :

1. Connaitre les principaux acteurs dans le paysage de la promotion de la santé en France, ainsi que leurs rôles
2. Savoir identifier les stratégies, les leviers et les outils appropriés à une démarche donnée de PdS
3. Savoir interagir avec les dispositifs intersectoriels existants pour concevoir des actions de promotion de la santé
4. Savoir repérer les enjeux actuels de la promotion de la santé dans une planète mondialisée

5 . Savoir équilibrer les interventions de promotion de la santé afin qu'elles soient acceptables tout en visant le bénéfice maximal pour la population
6 . Connaitre les acteurs en santé et numérique et les leviers juridiques mobilisables pour la promotion de la santé

* **Séminaire 2 : Approches territoriales et organisationnelles de la Promotion de la santé**

Savoir mener les étapes d'un projet de promotion de santé à l'échelle territoriale, du diagnostic à la mise en œuvre :

1 . Comprendre ce qu'est un territoire
2 . Savoir mener une cartographie des acteurs
3 . Savoir faire un diagnostic territorial
4 . Connaitre les outils à disposition
5 . Comment mettre en œuvre une action de promotion de la santé

* **Séminaire 3 : Coordination-Leadership/Plaidoyer - Animation en Promotion de la santé**

- Savoir construire un plaidoyer pour la promotion de la santé après identification des acteurs clés

- Savoir construire et coordonner les partenariats

- Savoir exercer un leadership en promotion de la santé :

. Nouer des partenariats avec les personnes concernées, afin de co-construire les interventions, tout en assurant la coordination des actions

. Savoir choisir les outils de coordination appropriés en fonction du contexte et des réseaux d'acteurs

. Connaitre les leviers afin de favoriser la coordination des acteurs

. Savoir établir des alliances gagnant-gagnant afin de renforcer le pouvoir des promoteurs de santé

. Savoir exercer un leadership et exprimer une vision, en fonction d'une problématique ou d'un objectif

. Comment exercer une légitimité

. Connaitre les compétences en leadership

. Savoir communiquer et travailler avec tous les acteurs, afin que la promotion de la santé devienne une priorité, et que les moyens qui soient alloués

. Savoir construire un plaidoyer en fonction de l'acteur visé et de l'objectif à atteindre

* **Séminaire 4 : Évaluation, capitalisation des expériences et valorisation en Promotion de la santé**

. Savoir évaluer et valoriser les actions de promotion de la santé :

. Connaitre l'objectif d'une démarche d'évaluation

. Connaitre les principales méthodes d'évaluation en PdS

. Savoir appliquer une méthode d'évaluation à un projet de PdS

. Connaitre le concept de CAPS

. Connaitre les réseaux existants en promotion de la santé dans le monde et en France

. Connaitre les dynamiques d'écriture

* **Séminaire 5 : Promotion de la santé en contextes, et éthique en promotion de la santé**

. Savoir analyser les enjeux éthiques dans les différentes situations de promotion de la santé :

. Savoir repérer les différents enjeux de chaque contexte et groupe de populations, afin d'ajuster les besoins en promotion de la santé et les outils utilisés

. Réfléchir sur les aspects de justice sociale et d'équité en santé

* **Séminaire 6 : Empowerment réflexivité - Évaluation**

Analyse réflexive de ses pratiques en Promotion de la santé et Appropriation pratique du DU :

. Savoir mobiliser les leviers permettant les niveaux d'empowerment individuel, organisationnel, collectif

. Savoir restituer et réutiliser les compétences acquises lors du DU

Responsable de l'enseignement :

Dr Johann CAILHOL – MCU-PH – LEPS (Laboratoire Éducations et Promotion de la Santé), Université Sorbonne Paris Nord (USPN)

Responsable pédagogique :

Dr Johann CAILHOL – MCU-PH - USPN

Membres de la commission pédagogique :

Dr Johann CAILHOL – MCU-PH – USPN

Pr Pierre LOMBRAIL – PU-PH – LEPS (USPN)

M. Patrick BERRY – Sociologue, consultant en Promotion de la santé

Mme Christine FERRON – Psychologue, Directrice de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (FNES)

Mme Mélanie VILLEVAL - Formatrice en Promotion de la santé, Santé Publique France

Équipe pédagogique :

Mme Christine FERRON – Professeur associé - Psychologue (FNES)

M. William SHERLAW – Professeur émérite (EHESP)

Mme Olivia GROS – MCF - LEPS (USPN)

Mme Frédérique TREVIDY – MCF - LEPS (USPN)

M. Laurent BAUER – Directeur – Comité départemental d'Éducation pour la Santé (CODES 93)

Mme Chantal JULIA – PUPH - EREN (USPN)

Mme Melissa MIALON – Professeur associé – Université de Dublin (Irlande)

M. Gaëtan ABSIL - Professeur associé – Université de Liège (Belgique)

Mme Alexia JOLIVET – MCF – Université de Saclay

Mme Lucie LEGROS – AHU - Université de Saclay et SAMU social

M. Patrick BERRY – Sociologue, consultant en Promotion de la santé, Promosanté Ile-de-France

Pr Pierre LOMBRAIL – PU-PH – LEPS

Mme Agnès SZTAL – Coordinatrice - Promosanté Ile-de-France

Mme Margaux SMADJA – Éducatrice – CAARUD92

Mme Vanessa BRUNI – Chercheur associé – LEPS (USPN)

Mme Apolline CAROUX – Chargée de projet - Promosanté Ile-de-France

Mme Marjorie CHANLOT- Animatrice territoriale de santé – IREPS Bretagne

Mme Lucie PELOSSE - Référente santé environnement (PhD) - IREPS Auvergne Rhône Alpes

Mme Mélanie VILLEVAL - Formatrice en Promotion de la santé, IREPS Auvergne Rhône Alpes

Mme Cécile ALLAIRE - Chargée accessibilité et littéracie - Santé Publique France

M. Franck LECAS – Juriste - Association nationale prévention addictologie (Paris)

M. Denis MANNAERTS – Directeur - ASBL culture et santé, Bruxelles (Belgique)

Mme Vanessa GALLINI - Chargée de projet - Promosanté Ile-de-France

(l’équipe pédagogique est susceptible d’évoluer en cours d’année).

Contrôle des connaissances

1. Examen écrit final (30% de la note)
2. Soutenance de mémoire (70% de la note)
3. Présence obligatoire à tous les enseignements (absence autorisée sur justificatif)
4. Pas de capitalisation des notes, mais possibilité de redoublement en cas d’échec.

Pour valider le DU Promotion en santé, les stagiaires doivent obtenir une note # 10/20 à l’examen écrit, ainsi qu’au mémoire.

Validation

Diplôme Universitaire de Promotion en santé.

Conditions d'admission

Sur dossier.

Sont autorisés à s'inscrire

En formation continue :

. Professionnels de diverses institutions sanitaires et sociales mettant en place des projets de promotion de la santé

. Professionnels des collectivités locales et territoriales investis dans des projets de promotion de la santé

. Membres professionnels ou bénévoles d'associations portant ou étant impliqués dans des projets de promotion de la santé

En formation initiale :

. Professionnels de santé venant de terminer leurs études, ou étudiants de médecine en 3ème cycle.

L'autorisation d'inscription est accordée sur dossier par le comité pédagogique du DU.

Modalités de candidature

Candidature 2022/2023

1. Candidatez sur le site : https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat **entre le 22 juillet et le 30 novembre 2022**
2. Créez votre compte (attention : le logiciel de candidature n'est pas forcément compatible avec les téléphones mobiles et les tablettes)
3. Déposez vos pièces justificatives (au format PDF) : votre pièce d'identité en cours de validité, le diplôme d'État justifiant le niveau d'accès à la formation souhaitée, CV, lettre de motivation et copie de la carte vitale
4. A joindre en complément : si vous êtes étudiant en LMD, interne ou faisant fonction d'interne dans une université : déposez le certificat de scolarité universitaire justifiant de votre inscription pour l'année universitaire en cours à un diplôme national ou à un diplôme d'État (hors DU-DIU)
5. Validez vos informations
6. Après acceptation de votre candidature par le comité pédagogique du DU, un lien vous sera communiqué par mail afin de finaliser votre inscription administrative universitaire (attention : la **candidature** et l'**inscription** sont 2 étapes différentes)
7. Un contrat de formation professionnelle sera établi dès votre inscription administrative.

Candidature

Du 22 juillet 2022 au 30 novembre 2022

Droits de scolarité

Coûts de la formation 2022/2023 (frais de formation + droits d'usager)

1. Frais de formation en fonction de votre statut :

Statut	Tarif préférentiel
Si vous êtes inscrit en formation initiale pour l'année en cours, avec le statut étudiant (certificat de scolarité ou attestation équivalente à joindre au dossier)	**450 €**
Si vous êtes diplômé depuis moins de 2 ans dans le cadre de votre formation initiale (diplômes délivrés au titre de l'année universitaire 2020-21 ou 2021-22) (copie du diplôme ou attestation de réussite à joindre au dossier)	**450 €**

Statut (possibilité de prise en charge employeur/organisme financeur)	Tarif formation continue
Si vous êtes médecin libéral/salarié, personnel hospitalier, salarié dans une entreprise… en reprise d'études	**1 500 €**
Si vous êtes diplômé de la formation initiale depuis 2 ans et plus	**1 500 €**

(les DU-DIU ne sont pas inscrits au RNCP, Registre National des Certifications, et **ne sont pas éligibles au CPF**)

2. Droits d'usagers : **243 €** (droits de niveau Master définis par arrêté ministériel, définitifs en juillet de chaque année).

Sites web

https://smbh.univ-paris13.fr/index.php/fr/formations/autres-formations/du-diu/item/181-du-éducations-en-santé-prévention-et-réduction-des-inégalités-de-santé-espris.html

Poursuite d'études

« Référent » en promotion de la santé, ou tout autre métier, en capacité de « porter », de « mettre en œuvre » et de « valoriser » des dynamiques et projets, promoteurs de santé pour les populations, dans les secteurs de la santé, éducation, justice, environnement, urbanisme, agro-alimentaire, numérique, habitat et intéressés par la promotion de la santé (politique intersectorielle).

Contact(s) administratif(s)

oumlil ibtissam
Tel. 01 48 38 85 33
ibtissam.oumlil@univ-paris13.fr